

Experts et auteurs¹

François **CARRÉ**, Laboratoire Traitement du signal et de l'image (LTSI), UMR 1099 Inserm – Université de Rennes 1, Rennes

Louise **CARTON**, Inserm U 1172 – Lille Neurosciences & Cognition, Équipe Troubles cognitifs dégénératifs et vasculaires ; Département de pharmacologie médicale, Faculté de médecine de Lille, Université Lille-Nord-de-France, Lille

Katia **COLLOMP**, Laboratoire Complexité, innovation, activités motrices et sportives (CIAMS), Pôle STAPS, UFR Sciences et Techniques, Université d'Orléans, Orléans

Aymery **CONSTANT**², École des hautes études en santé publique (EHESP), Département des sciences humaines et sociales, Rennes

Karine **CORRION**, Laboratoire Motricité humaine, expertise, sport, santé (LAMHESS, UPR 6312), Campus STAPS – Sciences du sport, Université Côte d'Azur, Nice

Éric **JANSSEN**, Unité DATA, Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), Paris

Maryse **LAPEYRE-MESTRE**, Département de médecine, Service de pharmacologie médicale et clinique, Université de Toulouse, Toulouse

Guillaume **MARTINENT**, Laboratoire sur les vulnérabilités et l'innovation dans le sport (L-VIS) (EA 7428), UFR STAPS, Université Claude Bernard Lyon I, Villeurbanne

Thierry **MÉNISSIER**, Institut de philosophie de Grenoble, Université Grenoble Alpes ; Grenoble IAE – INP, Saint-Martin-d'Hères

Fabien **OHL**, Institut des sciences du sport, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne, Lausanne, Suisse

Mathias **POUSSEL**, Centre universitaire de médecine du sport et activité physique adaptée (CUMSAPA), Antenne médicale de prévention du dopage (AMPD) – Grand Est, Service des examens de la fonction respiratoire, CHRU de Nancy Brabois ; UR 3450 DevAH (Développement, adaptation et

1. Les experts ont signé une déclaration de liens d'intérêts conformément aux dispositions de la Charte de l'expertise à l'Inserm.

2. Conservatoire National des Arts et Métiers, Laboratoire Modélisation, épidémiologie et surveillance des risques sanitaires (MESuRs, EPN12), Paris.

handicap), Régulations cardio-respiratoires et de la motricité, Université de Lorraine ; Vandœuvre-lès-Nancy

Patrick **TRABAL**, Institut des sciences sociales du politique (ISP) – UMR 7220, UFR STAPS, Université Paris Nanterre, Nanterre

Ont été auditionnés³

AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) : Béatrice **BOURGEOIS** (Présidente), JérémY **ROUBIN** (Secrétaire général), Jean-Baptiste **COMPÈRE** (Conseiller en charge des relations partenariales), Nicolas **BLANCHARD** (Directeur adjoint du département de l'éducation et de la prévention)

Cécile **CHAUSSARD**, Université Bourgogne Europe, France ; Chaire de recherche sur le sport responsable, Université de Sherbrooke, Canada

Nick **GIBBS**, Northumbria University, Newcastle, Angleterre

Éric **MEINADIER**, Fédération française de cyclisme (FFC), Pôle médical fédéral

OCLAESP (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique) : Fabienne **HELLER-BONOMI**, Général Sylvain **NOYAU**

Grégoire **REY**, Inserm, UMS 47 France Cohortes, Paris

Sandra **WINTER**, Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) Auvergne-Rhône-Alpes

Remerciements

Remerciements pour relecture à Jean-Noël **MISSA**, au titre de rapporteur pour le Comité d'éthique de l'Inserm

3. Les personnes auditionnées qui ont rédigé une communication présentée dans la partie « Communications » de ce rapport ont signé une déclaration de liens d'intérêts conformément aux dispositions de la Charte de l'expertise à l'Inserm. Les analyses et points de vue exprimés dans les communications n'engagent que leurs auteurs.

Coordination scientifique, éditoriale, bibliographique et logistique

Pôle Expertise Collective de l'Inserm

Responsables : Laurent **FLEURY**, Marie **LHOSMOT-MARQUET**

Coordination de l'expertise : Catherine **CHENU**, Scott **HARVEY**

Documentation⁴ : Rhéa **QUENUM**, Bénédicte **VARIGNON**

Édition scientifique : Anne-Laure **PELLIER**

Secrétariat : Sabrina **MOKRANI**

4. Les étapes initiales de la constitution du fonds documentaire ont été réalisées par Pascalines CHAUSSENOT.